



COMMUNIQUE DE PRESSE

Séminaire de mi-parcours du Jumelage institutionnel

Maroc - Union Européenne

« Renforcement institutionnel du Ministère de la Culture et de la Communication et de ses partenaires de la communication et de l'audiovisuel »

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme « Réussir le Statut Avancé », **Monsieur Mohamed EL AARAJ**, ministre de la Culture et de la Communication et **Madame Claudia WIEDEY**, Ambassadeur de l'Union Européenne au Maroc, ouvriront le séminaire d'évaluation de mi-parcours du Jumelage communication et audiovisuel qui se tiendra les 29 et 30 avril 2019 à l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) à Rabat.

L'objectif de ce Jumelage est d'accompagner le ministère ainsi que trois organismes sous tutelle : le Centre Cinématographique Marocain (CCM), l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) et l'Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel et du Cinéma (ISMAC), dans leurs politiques de soutien au développement du secteur de l'audiovisuel et de la communication. Il s'inscrit dans le processus de convergence réglementaire vers l'Acquis communautaire.

Depuis le début du Jumelage en mars 2018, 76 experts européens ont travaillé avec leurs homologues marocains sur des sujets aussi variés que l'encadrement juridique du secteur, la formation initiale en journalisme et cinéma, la gestion des fonds d'aide ou encore la valorisation des archives filmiques et photographiques. Cela représente 283 jours d'expertise. De plus, deux délégations marocaines ont été accueillies en France, en Italie ou en Espagne dans le cadre de visites d'études. Cinq autres visites seront organisées d'ici à la fin du Jumelage. Dans le cadre de groupes de travail, les cadres des administrations marocaines et européens échangent, se questionnent et envisagent l'avenir dans un contexte globalisé et mouvant, reconfiguré par les nouveaux usages, acteurs ou formats liés au numérique.

Ce séminaire sera ainsi l'occasion de faire un bilan des activités menées jusqu'alors, des premières conclusions tirées et des perspectives de modernisation des administrations marocaines concernées. Plusieurs tables rondes thématiques seront au programme et permettront de mettre en perspective l'expérience marocaine et les pratiques européennes. Les principaux experts européens et marocains impliqués dans ce Jumelage donneront leur éclairage sur les grands enjeux actuels en matière de régulation, de formation, d'accompagnement et de soutien au secteur de l'audiovisuel et de la communication.

Il est à noter que Le Ministère de la Culture français, en tant que chef de file, est le partenaire principal de ce jumelage, accompagné par l'Autorité Italienne de régulation du secteur de la communication (AGCOM) et le Ministère de la Culture du gouvernement de la Catalogne en Espagne.